



DÉCLARATIONS DE CONNAISSANCE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 3 DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PARLEMENT EUROPÉEN

Nom YON-COURTIN

Prénom Stéphanie

Par la présente, je confirme mon engagement de respecter l'article 3 du code de conduite des députés au Parlement européen en matière d'intégrité et de transparence.

Je fais la présente déclaration en qualité de:

☒ Rapporteuse pour avis

y compris, le cas échéant,

☒ commission ou délégation parlementaire concernée: IMCO - Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs

☒ procédure parlementaire: 2026/0013(COD) - Réseaux numériques, modification du règlement (UE) 2015/2120, de la directive 2002/58/CE et de la décision n° 676/2002/CE et abrogation du règlement (UE) 2018/1971, de la directive (UE) 2018/1972 et de la décision n° 243/2012/UE (règlement sur les réseaux numériques)

Conflit d'intérêts

☒ Je n'ai pas connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

☐ J'ai connaissance d'un conflit d'intérêts en rapport avec mes responsabilités en tant que titulaire de fonctions, ou en relation avec le rapport, l'avis, la délégation ou les négociations déclarés.

date: 08/05/2026



La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.¹

¹ Avis juridique: l'unité Administration des députés est le responsable du traitement des données au sens du règlement (UE) 2018/1725 (article 3, point 8) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application concernant ledit règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1). Le signataire de la présente déclaration dispose du droit d'accès à ses informations personnelles, d'un droit de rectification et d'un droit de recours. À cet effet, veuillez vous adresser à AdminMEP@europarl.europa.eu